

COMMUNE DE GRANDRIS  
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2009

Le huit septembre deux mille neuf à vingt heure trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire, Convocation du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUIARD, Laurent DESPLASSE, Béatrice CHUET, Sylvie CHATELARD, Ghismonde MARTIN, Colette FORY, Carol BONNOT, Yvette MAYNARD, Florent PRADINAUD.

Excusés : Madame DESSAIGNE Sophie

Monsieur GIRIN Jean-Michel

Démissionnaire : Monsieur FRETON Henri

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- M. Lionel GUIARD, comme secrétaire de séance
- Le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2009

### A – BILAN RENTREE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien déroulée. 91 élèves sont répartis dans 4 classes (58 familles). Le personnel enseignant reste inchangé.

- PERISCOLAIRE : l'accueil périscolaire a débuté le jeudi 3 septembre avec 14 enfants inscrits dont 4 petits. D'autres inscriptions régulières ou occasionnelles pourront se faire lors de l'année scolaire. Le règlement a été distribué à tous les parents par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les enfants sont accueillis le matin par Hélène et l'après-midi par Pascale et Gaëlle. En attendant la fin des travaux dans la salle des sports scolaire, l'accueil des enfants se fait actuellement dans la salle des pitchouns.

- CANTINE : important de faire une réunion avec l'école privée (OGEC) et le personnel de cantine des 2 écoles pour éviter les problèmes des années précédentes.

- OGEC : voir où en est leur contrat d'association car nous n'avons pas de nouvelles depuis juin.

- GRIPPE A : nous avons reçu un document signé des 3 ministères : Intérieur, Santé et Education Nationale. Il faut prévoir un conseil d'école rapidement pour étudier la marche à suivre en cas d'épidémie :

- mesures d'hygiène de base : lavage des mains
- comment agir au 1<sup>er</sup> cas de suspicion ?
- comment faire après le 1<sup>er</sup> cas positif ?
- fermeture de classe : dans quelles conditions ?

### B- PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons eu recours à des personnes provenant du centre de gestion pour effectuer du secrétariat pendant le mois d'août et aux C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Nous avons embauché 3 personnes dans le cadre de ces contrats :

- M. CARDOSO Frédéric : plâtrerie-peinture, entretien bâtiments
- Mme CHARNAY Joëlle : secrétariat
- Mme GUILLAUD Ghislaine : cantine-ménage

Une réunion a eu lieu avant la rentrée scolaire pour établir les différentes tâches et déterminer les horaires pour Hélène, Gaëlle, Pascale et Ghislaine.

Nous regardons pour établir un contrat en CDI pour Gaëlle après 7 ans d'ancienneté de contrat.

### **C – BILAN SALLE DES JEUNES ET TRANSPORTS A CUBLIZE**

- Salle des Jeunes : nous avons que des bons retours. Aucune dégradation n'a eu lieu. La fréquentation est régulière et les différents groupes l'utilisent ensemble.

- Transports à Cublize : le résultat est mitigé :

\* en juillet : 3 transports corrects (4 avec 25 enfants) et 1 transport annulé (mauvais temps)

\* en août : 1 transport avec 3 personnes et 1 transport annulé (mauvais temps)

Il faut faire un bilan avec les jeunes et peut-être étudier des transports plus ciblés (événements et lieux...)

### **D – SPANC : rapport de synthèse**

Le SPANC est une compétence de la Communauté de Communes. Grandris a fini tous ses contrôles. Un rapport de synthèse sur l'état des lieux des systèmes d'assainissement autonomes nous a été remis : 101 contrôles effectués (il en manque environ 15)

- 52 en habitat isolé
- 49 en habitat rapproché

Le bilan fait apparaître 3 catégories :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : points noirs – gros travaux : 6 dossiers
- 2<sup>ème</sup> catégorie : quelques travaux : 26 dossiers
- 3<sup>ème</sup> catégorie : correct : 69 dossiers

Une fois le contrôle effectué, les gens ont 4 ans pour faire les travaux et seule la 1<sup>ère</sup> catégorie est subventionnable.

### **E – AFFAIRE LELOUARD**

Nous attendons la fin du délai donné à la famille Lelouard pour pouvoir agir. Puis nous aurons une signification d'acte par huissier pour écrouler la partie concernée et couvrir le reste à notre charge.

### **F – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

\* **BUDGET** : décision modificative

Afin de sortir de l'actif l'ancienne tondeuse et d'entrer la nouvelle, Monsieur le Maire demande au Conseil :

- un mandat d'ordre budgétaire compte 675 pour 10 425.57 €
- un titre d'ordre budgétaire compte 21578 I 133 pour 10 425.57 €
- un mandat complémentaire compte 2188 I 195 pour 3 000 €
- un titre complémentaire compte 775 pour 3 000 €
- un titre d'ordre budgétaire compte 776 pour 7 425.57 €
- un mandat d'ordre budgétaire compte 192 pour 7 425.57 €

\* **TRAVAUX** :

- Périscolaire : les entreprises FICHET (sol), BIOUS (électricité), DELHOMME (plomberie) et BEDIN (volets) ont terminé leur intervention. La peinture et les finitions ont été réalisées par les employés communaux.

- Presbytère : Frédéric a commencé à rejoindre le mur intérieur du jardin du presbytère (25 m de long – 2.5 m de hauteur).

- Salle des Jeunes : les jeunes ont enlevé la tapisserie murale. Frédéric doit enlever la colle et apposer une toile de verre ainsi qu'une couche d'impression blanche.

- Route de Thizy : nous attendons la décision de 3 propriétaires qui doivent donner à la commune leur trottoir afin de réaliser les travaux. Nous rencontrons M. SOLER propriétaire du « Grandris » le 17 septembre à 17h en vue de l'achat du parking.

\* **VOIRIE** :

- Enrochement à la GOUTELLE réalisé en juillet

- Enrochement Route de Roue (25 m de long – 3 m de haut) réalisé fin août

- Challière : récupération d'eaux pluviales par une grille et une traversée de route. PATA début 2010.

- Travaux 2010 : préparation voirie et PATA 2010 à transmettre avant fin octobre à la Communauté de Communes

\* **BIEN VIVRE ENSEMBLE** : inauguration des Pitchouns à Claveisolles le 25 septembre 2009 à 18h30.

\* **ENVIRONNEMENT** :

L'Association Notre Village Terre d'Avenir (NVTa) a envoyé la charte de Grandris.

La charte c'est un Agenda 21. C'est l'engagement de la commune à poursuivre sa démarche en faveur du développement durable, adaptée au contexte local, village de moins de 3 500 habitants. C'est une base sur laquelle s'appuyer pour poursuivre et s'améliorer.

La Charte (ou Agenda 21) est composée de :

- fiche identité de la commune

- état actuel du projet de charte et son avancement

- diagnostic de la commune : synthèse et détails sous forme de fiches élaborées par NVTa (24 pages) à la suite de l'audit de novembre 2008

- mise à jour de la Charte : fiches actions développement durable fournies par le Groupe agenda 21 de la commune.

- la Charte peut être consultée par les habitants. Le document est en mairie (version définitive à venir).

La Charte a été présentée au Conseil Municipal et adoptée par une délibération qui la valide (et de ce fait, la commune est candidate au Label Notre Village).

\* Communication : réunion jeudi 10 septembre à 20h pour :

- remise à plat du fonctionnement du site et du B.I.M. (organisation).

- actualité interne : reprise en septembre

- Ghismonde Martin nous annonce son déménagement en novembre. Elle souhaite mener à terme l'obtention du LABEL.

## G – COURRIERS DIVERS (juillet – août)

- Arrêté préfectoral «sécheresse »
- Jeunes agriculteurs : remerciements pour la participation à la manifestation de Lamure
- Société de chasse : demande de subvention pour les dégâts causés par les sangliers
- Paroisse : invitation pour le 13 septembre avec le Cardinal BARBARIN (messe à Grandris)
- Litige M. Chemarin et M. Belin au Goutel
- Chiens : beaucoup de courriers pour des aboiements
- Basket : 2 équipes cette année. Problème d'effectifs pour les années 95/96/97.

## H – QUESTIONS DIVERSES

- Amende de police : reçu subvention 2 413 € pour des travaux de sécurité routière
- Défibrillateur : 1<sup>er</sup> cours à l'hôpital pour les formateurs  
2<sup>ème</sup> phase de formation des utilisateurs en parallèle à des cours de secourisme
- Desautel : extincteurs : contrôle de tout le parc et renouvellement de 10 appareils
- Conseil Général : possibilité de subvention pour la plantation de haies bocagères
- Cache-containers : ils sont arrivés. Il reste à les mettre en place par les employés communaux
- Tabac-presse : en stand-by - voir sur place avec notre maître d'oeuvre la possibilité de faire des travaux pour établir une estimation
- Communauté de communes : intervention du Président :
  - \* 5 bacs ordures ménagères à notre disposition
  - \* nettoyage des bacs réalisé le 10 août
  - \* Plan Climat Territorial : en cours (Beaujolais Vert)
  - \* assainissement sur Grandris : investigation en cours, 4 chantiers ont été identifiés pour la réduction des eaux parasites : Grande Rue, Grande Serve, Rue de l'Hôpital et Hôpital
  - \* Projet maison médicale pluridisciplinaire à Lamure (médecin, infirmière, dentiste, kinésithérapeute...). Coût environ 1 350 000 € pour 830 m2 (ancien Agri Sud Est)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.